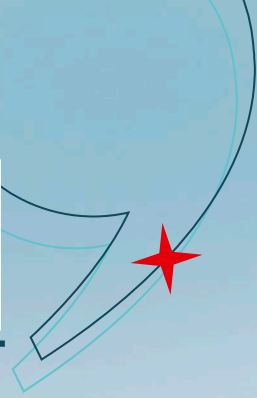


ACTION

Lettre aux actionnaires
d'Air France-KLM
Mai 2017

air



★ SPÉCIALE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ★



Participer à l'Assemblée générale

L'Assemblée générale qui se réunit chaque année constitue un moment fort dans la vie du Groupe. C'est une occasion privilégiée de vous présenter les résultats et l'évolution de notre activité.

Tout actionnaire qui le souhaite peut assister à l'assemblée et voter personnellement, se faire représenter, voter par correspondance ou par internet, ou encore donner pouvoir au Président. Chacun dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions inscrites au nominatif depuis au moins 2 ans.



[Lire la suite page 2](#)

Conditions préalables de participation à l'Assemblée générale

Pour assister personnellement à cette Assemblée, vous y faire représenter, voter par correspondance (par Internet ou en utilisant le formulaire papier), ou donner pouvoir au Président, **vous devez préalablement justifier de votre qualité d'actionnaire, par l'enregistrement comptable de vos titres à votre nom au 2^e jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris), soit le vendredi 12 mai 2017 à zéro heure (heure de Paris) :**

- dans les comptes de **titres nominatifs** tenus par la Société Générale ;
- dans les comptes de **titres au porteur** par votre intermédiaire financier habilité assurant la gestion de votre compte titres (banque, société de bourse, courtier en ligne...).

Pour les actionnaires au porteur, ce sont en effet les intermédiaires habilités qui justifient directement la qualité d'actionnaire de leur client auprès du centralisateur de l'Assemblée en délivrant une attestation de participation annexée au formulaire unique servant à la fois de vote par correspondance, de vote par procuration, ou à demander une carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Participer en utilisant Internet avant l'Assemblée

Depuis 2014, Air France-KLM est connecté à VOTACCESS, la plateforme de vote pré-Assemblée de la Place de Paris. Les actionnaires détenant des titres au porteur qui le souhaitent, peuvent ainsi faire une demande de carte d'admission, voter à distance, désigner ou révoquer un mandataire par Internet, à partir du site de leur intermédiaire financier.

- **La plateforme VOTACCESS sera ouverte du 21 avril 2017 à 11h00 au 15 mai 2017 à 15h00.**

Toutefois, afin d'éviter toute saturation éventuelle du site VOTACCESS, il vous est recommandé de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour voter.

Comment poser une question à l'Assemblée ?

L'Assemblée constitue un moment privilégié au cours duquel vous aurez la possibilité de poser une question au Président lors de la séance de questions-réponses précédant le vote des résolutions. Vous pouvez également

formuler une question écrite. Ces questions écrites doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception à Air France-KLM – AFKL.SG.GL.BS – Tremblay-en-France – 95737 Roissy-Charles-de-Gaulle Cedex, au plus tard quatre jours ouvrés avant l'Assemblée générale, soit le 10 mai 2017, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit au nominatif soit au porteur. Une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu. Il est précisé que les réponses aux questions écrites pourront être publiées sur le site de la société www.airfranceklm.com dans une rubrique consacrée aux réponses aux questions écrites des actionnaires et seront alors réputées avoir été données.

Comment se procurer les documents relatifs à l'Assemblée ?

Pour consulter le document de référence (contenant notamment les comptes sociaux et consolidés et le rapport de gestion du Conseil d'administration), il vous suffit de :

- vous rendre sur le site Internet www.airfranceklm.com sur lequel vous pourrez également accéder aux autres publications du Groupe ainsi qu'à tous les documents et informations prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce ; ou
- compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant en dernière page de la brochure de convocation également disponible sur le site internet, et le retourner à la Société Générale – Service Assemblées – CS 30812 – 44308 NANTES Cedex 3.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service actionnaires à l'adresse suivante : mail.actionnaires@airfranceklm.com

Plan d'accès




Assemblée générale du 16 mai 2017

L'Assemblée générale aura lieu le 16 mai à 14h30 à l'Espace Grande Arche de la Défense.


Si vous souhaitez assister à l'Assemblée générale :

Il vous suffit de détenir au moins une action, au plus tard le 12 mai 2017 à 00:00 (heure de Paris).

• Vous êtes actionnaires au nominatif (pur/administré en France) :




La Société Générale, mandataire d'Air France-KLM, vous envoie l'avis de convocation qui contient toutes les informations pour participer ou vous faire représenter à l'Assemblée.



Pour participer, imprimez votre carte d'admission sur le site Sharinbox (www.sharinbox.societegenerale.com) avec vos identifiants habituels entre le 21 avril 2017 à 11:00 et le 15 mai 2017 à 15:00.



ou



Cocher la case A du formulaire de vote qui vous a été adressé par courrier et retourner le à l'aide de l'enveloppe T, à la Société Générale.

Actionnaires au nominatif : si vous avez oublié de faire la demande de carte d'admission, vous pourrez participer à l'Assemblée sur présentation d'une pièce justifiant votre identité.

• Vous possédez des titres au porteur :




Pour participer, imprimez votre carte d'admission depuis le portail internet de votre établissement bancaire en cliquant sur l'icône "VOTACCESS" avec vos identifiants habituels entre le 21 avril 2017 à 11:00 et le 15 mai 2017 à 15:00.

ou

Demander une carte d'admission à votre intermédiaire financier.


ou



Vous recevrez votre carte d'admission par courrier. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'admission 2 jours avant l'Assemblée, demandez une attestation de participation à votre intermédiaire financier.


Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée générale :

• Vous êtes actionnaires au nominatif (pur/administré en France) ou vous possédez des titres au porteur :



Vous pouvez voter par Internet avec vos identifiants habituels entre le 21 avril 2017 à 11:00 et le 15 mai 2017 à 15:00.

ou



Vous pouvez donner pouvoir par courrier.

Les formulaires de vote par correspondance peuvent être obtenus :

Sur www.airfranceklm.com ou auprès de la Société Générale en France - Service Assemblées - CS30812 - 44308 NANTES Cedex 3.



Date limite de réception du formulaire de vote par correspondance par la Société Générale : 12 mai 2017

Pour tout complément d'information : Air France-KLM "Relations actionnaires" 01 49 89 50 50 ou [mail.actionnaires@airfranceklm.com](mailto:actionnaires@airfranceklm.com)

MES RENDEZ-VOUS

Assemblée générale
Mardi 16 mai 2017

Prochaines publications
Jeudi 4 mai 2017
Résultats 1^{er} trimestre 2017

Prochaines invitations
Jeudi 11 mai à 19h15
"Noé" par le Malandain
Ballet Biarritz,
au Théâtre National
de la Danse à Chaillot

Mardi 23 mai à 19h45
"Le Testament de Marie"
avec Dominique Blanc
de la Comédie-Française,
à Odéon-Théâtre de
l'Europe, de Colm Tóibín.
Une création dans une
mise en scène de Deborah
Warner

Jeudi 29 juin à 19h45
"Le radeau de la méduse"
de Georg Kaiser, dans une
mise en scène de Thomas
Jolly, aux Ateliers Berthier

Attention, nombre de places limitées
Inscriptions par email à :
mail.actionnaires@airfranceklm.com
jusqu'au mercredi 3 mai 2017 inclus

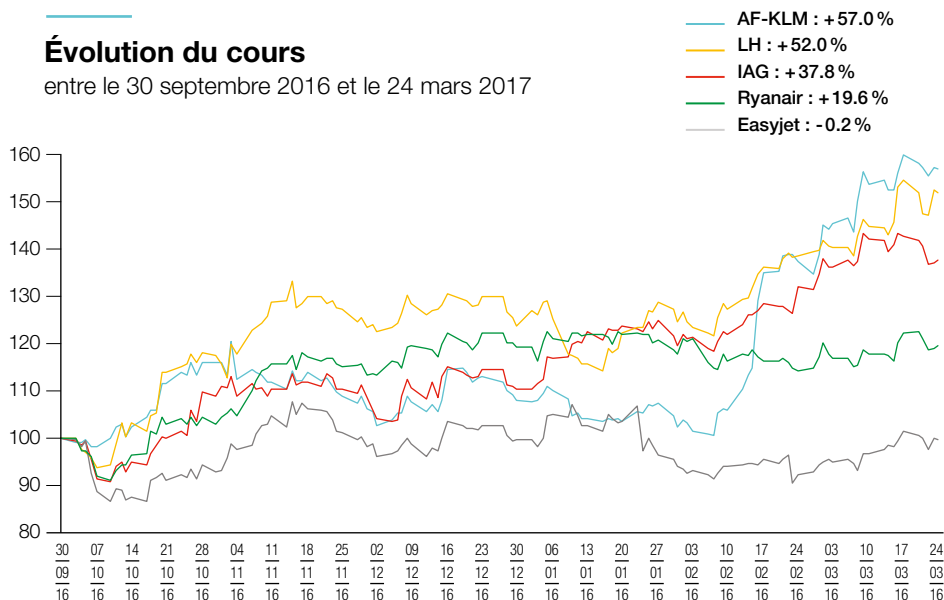
**Prochaines réunions
en Province**
Mercredi 7 juin 2017
Nice avec *Les Échos
et Investir*

**Prochaines réunions
du Comité des actionnaires**
16 mai 2017
27 septembre 2017
29 novembre 2017

Mon action

Évolution du cours

entre le 30 septembre 2016 et le 24 mars 2017



Base 100 au 30/09/2016

Repères

Éligible au SRD et peut-être détenue
au sein d'un PEA

PRÉSENCE DANS LES PRINCIPAUX INDICES

Nationaux : CAC Mid 60
SBF 120

Indice Euronext FAS IAS des valeurs
ayant un actionariat salarié significatif

Service titres :

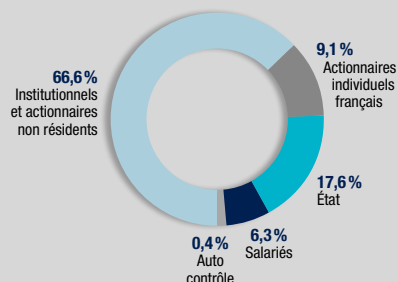
Société Générale
SBO/CSS/BOC
32 rue du Champ de Tir
CS 30812
44308 Nantes Cedex 3

PLACE DE COTATION

Euronext Paris et Amsterdam

Code ISIN action FR0000031122
Code Reuters AIRF.PA
Code Bloomberg AFFF
OTC Market AFLYY

ACTIONNARIAT AU 31/12/2016



Contacts

Site web : www.airfranceklm.com

Par courrier :
Air France-KLM
Relations actionnaires
FI.IR
95735 Roissy Ch. de Gaulle Cedex

Par e-mail :
mail.actionnaires@airfranceklm.com